



### Paix, sécurité et stabilité

## Le Togo ne cache pas son engagement envers le Niger

Le général de brigade Abdourahamane Tiani, président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) du Niger, a été reçu à Lomé le vendredi 8 décembre 2023. Il était l'invité du président togolais Faure Gnassingbé.



### POLITIQUE



#### Découpage électoral

### Pourquoi cette comparaison inopportune avec l'apartheid

L'Alliance nationale pour le changement (ANC) refuse de mettre fin au débat sur le découpage électoral. Cela n'est pas surprenant. Les dirigeants de ce parti de l'opposition ont l'habitude de surfer sur des sujets de ce genre. Mais, que vient chercher l'apartheid ...

PAGE 8

### PRODUITS FNFI



#### Echos des bénéficiaires

### De la vulnérabilité à la résilience : parcours de dame Ouradéi Hortense à Sokodé

L'expérience du veuvage est très différente selon que l'on est un homme ou une femme. Chez la femme, le choc du veuvage entraîne la perte ...

PAGE 2



### Abuja / sommet de la Cedeao

## Faure Gnassingbé discute de sujets brûlants, absence «remarquée» de certains leaders

Le président de la République, Faure Gnassingbé, a participé à Abuja au Nigéria, à la 64ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ouvert le dimanche 10 décembre 2023. Certains chefs d'Etat n'ont pas ...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

#### La filière pêche au Togo bénéficie du soutien de la Norvège et de la FAO

Le programme « EAF-Nansen » aide les pays à formuler une stratégie de gestion durable des ressources.

EAF-Nansen, également connu sous le nom de Programme mondial d'évaluation des ressources halieutiques par navire de recherche (EAF-Nansen), est une initiative conjointe de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Institut norvégien de recherche marine (IMR).

Le projet tire son nom du navire de recherche norvégien Dr. Fridtjof Nansen, qui est utilisé pour mener des enquêtes sur les ressources halieutiques.

L'objectif principal est de renforcer la capacité des pays en développement à évaluer et à gérer durablement leurs ressources halieutiques.

Cela est réalisé grâce à des campagnes de recherche halieutique dans les zones maritimes des pays en développement, en mettant l'accent sur l'Afrique, notamment.

Les activités comprennent des enquêtes sur la biodiversité marine, la collecte de données sur les stocks de poissons et d'invertébrés marins, ainsi que la formation du personnel local dans ces pays pour qu'ils puissent ...

Suite à la page 3



### FMI

## Un accord de 400 millions de dollars au bénéfice du Togo

Le Togo va bénéficier bientôt d'un nouveau programme du Fonds monétaire international (FMI). Pour un volume de financement de presque 400 millions de dollars, ce programme est axé sur la stabilité monétaire, la soutenabilité de la dette et l'impulsion de la croissance économique. Les conclusions préliminaires de cet accord ont fait l'objet d'échanges avec la presse, ce vendredi 08 décembre, à Lomé.



	<p><b>Burkina Faso/illégalité de l'enrôlement forcé</b> <b>Un sérieux camouflet pour la junte d'Ibrahim Traoré</b></p>  <p><b>P 4</b></p>	<p><b>Célébration des droits de l'homme</b> <b>Sortir le monde de l'impasse, l'urgence universelle</b></p>  <p><b>PP 6&amp;7</b></p>	<p><b>CAN féminine 2024 / Éperviers Dames</b> <b>Kaï Tomety justifie l'élimination du Togo</b></p>  <p><b>P 10</b></p>
---	--	--	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# De la vulnérabilité à la résilience : parcours de dame Ouradéi Hortense à SOKODE

*L'expérience du veuvage est très différente selon que l'on est un homme ou une femme. Chez la femme, le choc du veuvage entraîne la perte de ressources économiques associées au mariage. D'après la Banque Mondiale, statistiques à l'appui, les ménages les plus pauvres sont souvent dirigés par une veuve. Mais, il faut se méfier des chiffres dont on dit trop souvent qu'ils « parlent d'eux-mêmes ». Après le décès de son mari, OURADEI Hortense, a certes connu des moments difficiles, mais ne vit pas dans la précarité.*

L'esprit d'entreprise et l'art du commerce représentent deux traits caractéristiques de de la famille de OURADEI Hortense. Forte de ce capital fondé sur la performance économique, elle était déjà sur les bancs, partagée entre la poursuite de longues études et la reprise des affaires de ses parents. Elle quitte finalement l'école en classe de Première et se lance dans le commerce. « Je suis née dans une famille de commerçantes. De ma grand-mère à ma mère en passant par plusieurs tantes. Moi-même, j'étais passionnée par l'entrepreneuriat. En classe de première, j'ai donc dit à mon père que je vais abandonner et démarrer un commerce » affirme-t-elle. Et d'ajouter : « finalement, j'ai d'abord ouvert une petite cafétéria devant notre domicile, après j'ai enchaîné avec un bar de proximité ».

Puis Hortense tombe enceinte et se marie. Après l'accouchement, avec l'aide de son mari et avec un capital de départ de 150 000 FCFA, elle se lance dans l'Alimentation Générale. Pour remplir sa boutique elle faisait des prêts. Une expérience amère qu'elle n'est pas prête d'oublier. « Je vous assure, à cette époque-là, là où je faisais mes prêts, les taux d'intérêts étaient exorbitants, mais je n'avais pas le choix » avoue-t-elle. Après le décès de son mari son activité connaît un ralentissement. Elle n'est pas que veuve, elle est aussi devenue chef de famille. Sa vie aurait pu basculer. Mais elle n'abdique pas et reprend timidement son commerce. Le choix Rawliata en est la meilleure illustration de la résilience de la femme Togolaise.

Après quelques mois, elle se



Ouradéi Hortense

rend compte que les revenus n'étaient pas satisfaisants, et qu'elle doit absolument agrandir et moderniser sa boutique. Elle explique : « Je ne suis la seule dans ce domaine dans la rue. Il y a de la concurrence. Donc les clients préférèrent aller vers les boutiques qui ont des étagères bien remplies et très garnies. Il me fallait donc de l'argent ». C'est ainsi qu'elle se met à la recherche

de fonds. Par l'entremise d'un ami entrepreneur, elle découvre le Produit d'Accès à la Formalisation PAF du FNFI.

Lancé en mars 2019, le PAF est destiné aux bénéficiaires AJSEF en fin de cycle et aux autres jeunes promoteurs régulièrement installés exerçant une Activité Génératrice de Revenus. Les bénéficiaires

peuvent avoir jusqu'à 500 000 FCFA pour le cycle 1 et 600 000 FCFA pour le cycle 2. Avec le PAF, Hortense redonne un second souffle à sa boutique d'Alimentation Générale. « Aujourd'hui, par mois mon chiffre d'affaires tourne autour d'1 500 000 FCFA et mon bénéfice net 150 000 FCFA » révèle-t-elle.

Favoriser l'autonomisation des femmes, c'est donner à ces dernières la possibilité de participer à la croissance et d'en bénéficier. L'exemple concret du FNFI en est une illustration. Le Fonds a permis à des milliers de femmes vulnérables bénéficiaires de pouvoir mener ou renforcer des activités économiques. OURADEI Hortense exprime clairement son attachement à son commerce par cette phrase qui revient régulièrement dans les entretiens et interviews avec les bénéficiaires : « mon premier mari, c'est mon commerce ». Et elle conclue : « j'avais d'autres possibilités pour avoir du financement. Mais, les caractéristiques des produits FNFI sont plus attrayantes »

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo  
Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim  
Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print  
Distribution: TogoMatin  
Tirage: (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... ensuite mener leurs propres recherches. EAF-Nansen joue un rôle crucial dans le développement durable de la pêche, en fournissant des informations

essentielles pour la gestion responsable des ressources marines. Il contribue également à renforcer la collaboration internationale dans le

domaine de la recherche halieutique. « Nous achevons cette première phase du programme avec succès. Mais déjà pour ce qui concerne

la FAO, nous renouvelons notre entière engagement et disponibilité à continuer avec le Togo », a indiqué Oyetounde Djiwa, le chef de bureau de la FAO à Lomé.

Le secteur de la pêche emploie plus de 10.000 professionnels (pêcheurs et transformateurs) et participe au dynamisme de l'économie.

## Paix, sécurité et stabilité

## Le Togo ne cache pas son engagement envers le peuple nigérien

**Le général de brigade Abdourahamane Tiani, président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) du Niger, a été reçu à Lomé le vendredi 8 décembre 2023. Il était l'invité du président togolais Faure Gnassingbé.**

Pour rappel, il y a quelques semaines, une mission ministérielle nigérienne était à Lomé. Elle avait sollicité et obtenu l'accord du chef de l'Etat dans le cadre d'une médiation que ce dernier doit conduire en direction de la communauté internationale, notamment de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Lors de sa visite au Togo, le général Tiani a eu une tête-à-tête avec son homologue. Il y a ensuite eu des échanges entre les délégations des deux pays sur des questions d'intérêt commun sur le plan sous régional et international. Les deux dirigeants ont salué les liens historiques et la communauté de destin



Faure Gnassingbé (à droite) avec le général Abdourahamane Tiani

qui unissent leurs peuples respectifs. Ils ont réaffirmé la volonté de la République togolaise et de la République du Niger d'approfondir la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun. Cette volonté vise à manifester par l'ouverture

d'une ambassade du Togo à Niamey. Faure Gnassingbé et le général Abdourahamane Tiani ont abordé la situation sécuritaire dans la sous-région, marquée par la persistance du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au

sécurité et de la stabilité en Afrique de l'Ouest.

Le général Tiani a remercié son homologue togolais pour son sens d'écoute et son approche pacifique et constructive de la gestion des crises, qui contribuent au maintien de la stabilité régionale. A cet égard, il a renouvelé ses remerciements à Faure Gnassingbé pour avoir accepté de conduire la facilitation entre le Niger et la communauté internationale.

Faure Gnassingbé a, à son tour remercié son hôte pour la confiance placée en lui, en le désignant comme facilitateur du dialogue entre le Niger et la communauté internationale. Le chef de l'Etat a rappelé l'attachement du Togo au dialogue et à la négociation, pour une sous-région ouest africaine apaisée.

Le président de la République a en outre salué le rôle de la Cedeao, qui ne cesse de déployer des efforts louables en vue de préserver la

stabilité politique des Etats, facteur essentiel de leur développement économique. Chose aussi intéressante, l'on apprend comme dans le cas du Mali, la naissance d'un Groupe de soutien à la transition au Niger (GST-Niger).

Les deux délégations se sont félicitées des perspectives de coopération bilatérale en matière de transit et de transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey, qui pourront être envisagées après la normalisation de la situation. Dès à présent, il semble quand même que le Niger peut compter sur le Togo, face à la fermeture de la frontière avec le Bénin.

Tout en exprimant sa profonde gratitude aux autorités togolaises pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour les facilités qui lui ont été accordées à lui et à sa délégation ; le président de la transition du Niger a invité Faure Gnassingbé à se rendre prochainement à Niamey.

**Edem Dadzie**

## Abuja / sommet de la Cedeao

## Faure Gnassingbé discute de sujets brûlants, absence «remarquée» de certains leaders

**Le président de la République, Faure Gnassingbé, a participé à Abuja au Nigeria, à la 64ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ouvert le dimanche 10 décembre 2023. Certains chefs d'Etat n'ont pas été présents lors du sommet. Ces leaders absents sont ceux qui sont les ardents défenseurs de la ligne dure. Leur option étant rejetée, ils préfèrent jouer à la politique de la chaise vide, plutôt que de faire amende honorable**

Les travaux étaient prévus pour hier dimanche, le 10 décembre 2023, et ont effectivement eu lieu. Les dirigeants ouest africains ont fait le point sur l'état d'avancement de la communauté, notamment, dans les secteurs économique, sécuritaire et sociopolitique ; ainsi que les derniers développements dans la région et au Sahel.

Le chef de l'Etat togolais et ses homologues ont

surtout examiné les rapports sur la situation au Mali, en Guinée au Burkina Faso, et au Niger. Pour rappel, Faure Gnassingbé est le facilitateur dans le dialogue entre le Niger et la communauté internationale, notamment la Cedeao.

Les pays qui ont connu des putschs ces dernières années ont trouvé en lui, un homme d'écoute et de dialogue. Ils se sont



Photo de famille des dirigeants présents hier à Abuja

sentis compris dans la situation qu'ils vivent. Sous le leadership du président de la République, le Togo a toujours œuvré de concert avec d'autres pays membres, à l'intégration économique et des peuples, la consolidation de la paix et

de la stabilité dans l'espace communautaire. Le président Faure Gnassingbé est résolument engagé pour la promotion de la bonne gouvernance, la gestion des crises sécuritaire, socio-politique et humanitaire à travers le

dialogue et la concertation. En marge des travaux du sommet, il était prévu des échanges bilatéraux entre le chef de l'Etat et d'autres personnalités et dirigeants de la l'organisation sous régionale.

**E. Dadzie**

## Burkina Faso/Illégalité de l'enrôlement forcé Un sérieux camouflet pour la junte d'Ibrahim Traoré

Le 6 décembre dernier, le tribunal administratif de Ouagadougou a rendu une décision importante au sujet des enrôlements forcés de figures de la société civile dans la lutte anti-jihadiste, que l'on appelle les « réquisitions ». Le tribunal a déclaré illégal l'ordre de réquisition des plaignants et a demandé à ce que son exécution soit suspendue. Cette décision, inédite, relance le débat sur la mesure du concept de droits humains à l'aune de la conquête d'une certaine souveraineté nationale.



Emportées par l'élan de solidarité nationale et applaudies par une partie des peuples épris de liberté et de sécurité, les nouvelles autorités burkinabé se sont lancées depuis leur prise du pouvoir, dans une sorte de reconquête d'une souveraineté nationale sacrifiée sur l'autel des accords incestueux avec la France et l'Europe. Depuis, toutes les décisions qui enlèvent, nettoient ou effacent les traces du colon dans la vie du burkinabé, sont applaudies et vantées à telle enseigne que la junte, bercée par tant d'éloges et voulant aller vite, a cru, marcher sur les libertés individuelles et collectives, tant le silence des élites faisait la lie des dérapages de toutes sortes. Le chercheur sur le Sahel à Amnesty international, Ousmane Diallo, a vite fait de rappeler le caractère « inédit » et « historique » de ce sérieux camouflet qui ne serait pas sans conséquences. Pour lui, depuis le décret de mobilisation générale et de mise en garde, « c'est la première fois qu'un tribunal donne raison aux acteurs de la société civile en disant que cet ordre de réquisition-là viole leur liberté. On a vu plusieurs acteurs de la société civile être réquisitionnés et envoyés au front ».

En effet, en septembre,

c'était le cas du docteur Arouna Louré qui avait été réquisitionné pour un mois juste après sa critique de la réponse des autorités à l'attaque à Koumbri, dans le nord au Burkina Faso. Au mois de mars, c'était Boukary Ouédraogo, de L'Appel de Kaya, un mouvement de la société civile, qui était aussi enrôlé de force comme VDP, et qui a été envoyé dans les centres d'entraînement. Et pour la liste qui a été annoncée le 4 novembre, donc qui concernait les 12 figures de la société civile, plusieurs de ces figures-là s'étaient cachées en attendant la décision de la justice burkinabé.

Pour la junte, la réquisition est jugée comme une mesure nécessaire à la défense du pays contre le terrorisme. Toutefois, cette décision du tribunal met en lumière le conflit entre cette vision de la sécurité nationale et les droits individuels des citoyens burkinabé. Le décret de mobilisation générale, au nom de la défense nationale, a été contesté pour son manque de transparence quant aux critères de sélection et à la durée des réquisitions, mettant en péril l'indépendance d'opinion des figures ciblées.

Bien que cette décision ait concerné initialement

trois individus spécifiques, elle pourrait entraîner de nouveaux recours contre l'intimidation et le harcèlement des autorités envers la société civile, remettant en question la légitimité de ces réquisitions. La tentative sélective de la junte de mobiliser spécifiquement des figures de la société civile dénote un écart potentiel entre l'idéal de la souveraineté nationale et l'application de ces mesures. La diffusion de photos d'activistes enrôlés sur les réseaux sociaux semble correspondre à une stratégie délibérée pour dissuader toute critique envers les choix politiques de la junte.

Au final, cette décision judiciaire non seulement remet en question la légitimité des réquisitions mais soulève également des interrogations sur la conciliation entre la protection de la souveraineté nationale et le respect des droits fondamentaux des citoyens. Elle appelle à une réflexion approfondie sur la nécessité de garantir la sécurité nationale sans compromettre les libertés individuelles, un équilibre crucial pour la stabilité et la démocratie au Burkina Faso sous le régime de la junte dirigée par Ibrahim Traoré.

Alexandre Wémima

## Niger

### La Cedeao maintient ses sanctions et crée une commission pour suivre les progrès

Les chefs d'État et de gouvernement de la Cédéao se sont retrouvés, dimanche 10 décembre 2023, lors du sommet de l'instance. Parmi les sujets à l'ordre du jour figuraient les transitions en cours au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, les trois pays membres suspendus de l'organe, il a été largement question du Niger. Le pays est sous le coup de sanctions et le président renversé Mohamed Bazoum est toujours détenu. Un important volet économique a été également évoqué.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), réunie en sommet à Abuja, a annoncé maintenir ses sanctions à l'encontre du Niger, mais en conditionnant leur allègement à une transition courte avant un retour des civils au pouvoir. Une commission de représentants du Bénin, du Togo et de Sierra Leone discutera avec les militaires nigériens des progrès à réaliser avant un éventuel

Tiani et le président Gnassingbé ont évoqué une collaboration « en matière de transit et de transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey », après normalisation de la situation.

Bien que membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), le Togo a pris plusieurs initiatives pour faire office de médiateur avec le régime militaire nigérien, à la demande



assouplissement des sanctions, a précisé le président de la commission de la Cédéao, Omar Touray.

Vendredi 8 décembre, le général Abdourahmane Tiani, a rencontré le président togolais Faure Gnassingbé à Lomé pour renforcer les relations bilatérales et économiques. Outre la coopération sur les questions sécuritaires dans la région, le général

de ce dernier. Depuis le renversement du président Mohamed Bazoum en juillet et la prise de pouvoir par les militaires, le Niger est sous le coup des sanctions économiques et financières de la Cedeao, rendant de plus en plus difficile le quotidien de la population, qui affirme pourtant son soutien aux nouvelles autorités dirigeantes.

T.M.

ACHETEZ e LISEZ désormais

sur **MONKIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**
  
[www.monkiosk.com](http://www.monkiosk.com) [www.alome.com](http://www.alome.com)

## FMI

## Un accord de 400 millions de dollars au bénéfice du Togo

**Le Togo va bénéficier bientôt d'un nouveau programme du Fonds monétaire international (FMI). Pour un volume de financement de presque 400 millions de dollars, ce programme est axé sur la stabilité monétaire, la soutenabilité de la dette et l'impulsion de la croissance économique. Les conclusions préliminaires de cet accord ont fait l'objet d'échanges avec la presse, ce vendredi 08 décembre, à Lomé.**

« L'équipe du FMI est heureuse d'annoncer que nous sommes parvenus à un accord au niveau des services avec les autorités togolaises sur un programme de 42 mois appuyé par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 293,6 millions de DTS, soit environ 390 millions de dollars », a indiqué Hans Weisfeld, chef de mission du FMI au Togo.

Financé par le FMI, cet accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) est un prêt à taux zéro. Ce nouveau programme sera en retour approuvé par le Conseil d'administration du Fonds d'ici février 2024, avant décaissement. Dès sa validation, un peu plus de la moitié de ce soutien financier, sera mis à la disposition du Togo au cours de la première année du programme.

Dans les détails, selon Hans Weisfeld, « ce programme est un soutien pour un package de politiques qui s'aligne sur la Feuille de route gouvernementale. Il vise principalement à renforcer la stabilité monétaire, la soutenabilité de la dette, mais surtout l'inclusion sociale. Ce programme permettra d'accélérer un peu plus la croissance économique et de rendre la croissance encore plus inclusive pour que toutes les couches en profitent encore plus pleinement ».

Dans le même sens, Annalisa Fedelino, directrice adjointe département Afrique du FMI souligne : « nous avons eu des discussions très ouvertes, de grande qualité avec un esprit de grande collaboration et nous sommes très fiers de cet accord et la possibilité

d'appuyer le pays dans sa stratégie pour une croissance inclusive et durable. C'est un accord très important pour le Togo mais aussi pour la sous-région qui est confrontée



Présentation des conclusions de la mission du FMI à la presse, ce 08 décembre à Lomé

aux défis sécuritaires ». Le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, a quant à lui, salué la qualité des relations entre le Togo et le Fonds monétaire international. « Je voudrais saluer tout l'engagement du gouvernement dans la mise œuvre des politiques publiques et des programmes ainsi que des réformes structurelles pour transformer de façon durable notre économie, financée de façon

soutenable », a ajouté Sani Yaya.

Ce nouveau programme vise donc à préserver la stabilité macroéconomique. Les réformes clés visent à réduire le déficit budgétaire

les autorités togolaises à renforcer la stabilité financière, à poursuivre l'amélioration du climat des affaires et à élargir l'assiette fiscale.

Les politiques visent à augmenter les recettes fiscales, soit de 0,5% du PIB par an, afin de soutenir la consolidation budgétaire. Les recettes fiscales vont ainsi permettre d'augmenter les dépenses publiques en faveur de la croissance, notamment à travers des investissements publics et des mesures de protection sociale.

Après un précédent soutien de 238 millions de dollars, ce nouveau soutien financier facilitera la mise en œuvre des politiques publiques. Initié par le Togo, ce programme axé sur la Feuille de route quinquennale a été validé suite à cette mission d'évaluation des politiques publiques du Fonds monétaire, qui a séjourné à Lomé, du 29 novembre au 08 décembre 2023.

**Edy Alley**

## COP 28

## Le Togo en quête d'un volume de financement de 6 milliards de dollars pour sa résilience climatique

**Pour promouvoir l'agriculture durable et présenter ses priorités en matière de lutte contre les changements climatiques, le Togo est à la recherche de 6 milliards de dollars pour assurer sa résilience climatique. Ce besoin financier a été présenté par les autorités togolaises à la COP 28, le mardi 5 décembre dernier à Dubaï aux Emirats arabes unis.**



La délégation togolaise à la COP 28

Conduite par le ministre togolais de l'Environnement et des Ressources forestières, Foli-Bazi Katari, la délégation togolaise participe aux travaux depuis le 30 novembre dernier. Le ministre togolais a dévoilé

lors de la rencontre pour les Contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays africains, un besoin estimé à 6 milliards de dollars.

« Il nous faut seulement 6 milliards de dollars, et nous

avons déjà ce que nous appelons des engagements conditionnels et inconditionnels. Le Togo lui-même est un engagement conditionnel et est prêt à faire des efforts allant jusqu'à 20% de réduction, même s'il est à 5 ou 8% de réduction », a indiqué Foli-Bazi Katari.

Selon lui, ce fonds devrait servir à atténuer les effets dévastateurs du changement climatique et promouvoir la résilience des communautés vulnérables. Ce financement sera également destiné au renforcement des initiatives locales visant à atténuer les effets dévastateurs du changement climatique et à la promotion de la résilience au sein des communautés vulnérables. Victime du changement climatique, le Togo fait face à plusieurs phénomènes

dévastateurs, notamment l'érosion côtière avec une avancée rapide de la mer, les inondations et le dérèglement climatique, empiétant sur les récoltes agricoles. Ces événements ont un impact négatif considérable sur les ressources naturelles, l'agriculture et la vie des populations. Pour contrer ces fléaux, plusieurs initiatives ont été également prises.

Le pays ambitionne de porter le taux de couverture forestière à 25 % du territoire national et atteindre 10% d'augmentation de carbone séquestré à l'horizon 2030. En ce qui concerne le couvert végétal, l'exécutif veut planter un milliard d'arbres à l'horizon 2030. La promotion des reboisements privés, communautaires et étatiques dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du Programme national de reboisement, fait également partie des initiatives impulsées par

les premières autorités togolaises. Toutes ses actions déjà initiées par le Togo, gagneront en vitalité grâce à cette nouvelle aide que sollicite le pays.

Les besoins au niveau de la sous-région ouest-africaine sont estimés à 100 milliards de dollars pour la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans les différents pays. D'après le ministère de de l'Environnement, les CDN du Togo vont financer essentiellement, l'actualisation des données et des informations au regard des nouveaux développements programmatiques et politiques. S'ajoutent, la prise en compte du secteur des infrastructures, une meilleure intégration du secteur des ressources en eau ainsi que l'intégration des hydrofluorocarbures (HFC) et des polluants atmosphériques dont les émissions de gaz devraient réduire.

**Edy Alley**

## Célébration des droits de l'homme

# Sortir le monde de l'impasse, l'urgence universelle

**Le monde a célébré, hier dimanche 10 décembre 2023, le 75e anniversaire des droits de l'homme. Il s'agit de l'un des engagements mondiaux les plus marquants, avec la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), un document fondateur qui a proclamé les droits inaliénables de chaque individu en tant qu'être humain. « Liberté, égalité et justice pour tous » est le thème de cette année. Comment se traduisent dans les faits les notions contenues dans ledit thème ?**



### Un groupe d'enfants

La DUDH consacre la valeur humaine sans distinction aucune, de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. Ce document fondateur traduit dans plus de 500 langues différentes continue d'être, pour chacun d'entre nous, une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits humains.

La Déclaration a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies à Paris le 10 décembre 1948 et énonce, pour la première fois, les droits fondamentaux qui doivent être universellement protégés. Une initiative d'un an axée sur l'universalité, le progrès et l'engagement, a abouti à une manifestation de haut niveau en décembre

2023, qui annonce les engagements mondiaux et les idées pour une vision de l'avenir des droits humains.

### Jeunesse et initiative « Droits humains 75 »

Durant les décennies qui ont suivi l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, les droits humains ont été davantage reconnus et garantis dans le monde entier. Elle a depuis servi de base à un système de protection des droits humains en expansion, qui se concentre aujourd'hui également sur les groupes vulnérables, comme les personnes handicapées, les peuples autochtones et les migrants.

Cependant, la promesse de dignité et d'égalité des droits que porte la Déclaration a fait l'objet de nombreuses attaques ces dernières années. Alors que le monde est confronté à de nouveaux défis -

pandémies, conflits, inégalités croissantes, faillite morale du système financier mondial, racisme, changements



### Droits et responsabilités

climatiques - les valeurs et les droits inscrits dans la Déclaration fournissent des repères pour que nos actions collectives ne laissent personne de côté. L'initiative « Droits

humains 75 » organisée sur une année, vise à faire évoluer la compréhension et l'action de la communauté vers une meilleure connaissance de l'universalité de la Déclaration et du militantisme qui lui est associé. Étant donné que les jeunes sont confrontés à des défis particuliers dans l'exercice de leurs droits, tout en étant souvent à l'avant-garde de l'activisme en matière de droits humains, l'engagement des jeunes est un élément clé de l'initiative. Pour garantir cet engagement, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a créé un groupe consultatif de jeunes, qui participe à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des activités de l'initiative « Droits humains 75 ».

### Combattre les inégalités, combattre le racisme

Le racisme, la xénophobie et les discriminations et intolérances qui y sont liées existent dans toutes

par la discrimination, la division, la méfiance, l'intolérance et la haine. La lutte contre le racisme est le combat de tous. Nous avons tous un rôle à jouer dans la construction d'un monde sans racisme.

### « Il faut réagir avant qu'il ne soit trop tard », António Guterres situe les responsabilités

Devant l'Assemblée générale des Nations unies, le secrétaire général de l'institution, António Guterres, a présenté en février 2023, avec fermeté et urgence, ses sept priorités pour l'année 2023 : le droit à la paix ; les droits sociaux et économiques ; le droit à un environnement propre, sain et durable ; le respect de la diversité et de l'universalité des droits culturels ; le droit à la pleine égalité entre les sexes ; les droits civils et politiques ; et les droits des générations futures.

Face à cette confluence de défis sans précédent de notre vivant, rassemblant guerres, crise climatique,

les sociétés. Le racisme nuit non seulement à la vie de ceux qui le subissent, mais aussi à la société dans son ensemble. Nous sommes tous perdants dans une société caractérisée

inégalités records entre pays et citoyens, et divisions géopolitiques, et le secrétaire général de l'ONU a préconisé un changement de cap, qui tranche avec la vision à court terme des décideurs

et dirigeants politiques. Fondée sur « le prochain sondage, la prochaine manœuvre politique tactique pour s'accrocher au pouvoir, le prochain cycle économique ou

pour la paix proposé par l'Onu qui revitalise l'action multilatérale et investit dans la prévention, la réconciliation et l'inclusion pour éviter les conflits.

sur les systèmes d'armes létaux autonomes. « Le contrôle humain doit prévaloir », a-t-il déclaré.

### « La liberté d'expression et la participation à la

politique constituent l'essence même de la démocratie et renforcent les sociétés et les économies ». Or, la démocratie recule et sous couvert de pandémie de Covid-19, « nous avons vu se développer une pandémie de violations des droits civils et politiques ». Sous le coup de lois répressives et de nouvelles technologies de contrôle des individus, d'abus envers les militants des droits humains, « l'espace de la société civile disparaît sous nos yeux » alors que le nombre de meurtres de journalistes a augmenté de 50% dans le monde », a déclaré le chef de l'Onu, tout en réitérant son « appel à l'action en faveur des droits humains », son désir de renforcer le soutien aux lois et politiques qui « protègent les droits à la participation et à la liberté d'expression ».

et à la « surconsommation vampirique de l'eau » et à se concentrer sur deux priorités urgentes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réalisation de la justice climatique. Outre la mise en œuvre de partenariats pour des transitions énergétiques justes avec l'Afrique du Sud, l'Indonésie et le Vietnam, il propose un Pacte de solidarité climatique dans lequel tous les grands émetteurs de gaz à effet de serre font un effort supplémentaire pour réduire les émissions, et les pays les plus riches mobilisent des ressources financières et techniques pour soutenir les économies émergentes à réaliser l'objectif de 1,5 degré celsius.

« L'universalité et la diversité sont essentielles aux droits culturels et ces droits perdent leur sens si une culture ou un groupe est élevé au-dessus d'un autre... Arrêtez la haine. Installez des garde-fous solides. Soyez responsable du langage qui cause du tort », a-t-il demandé, en promouvant un nouveau code de conduite pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques inclus dans « Notre programme commun ».

Pour António Guterres, les banques multilatérales de développement devraient multiplier leur impact en mobilisant leurs fonds et les investisseurs privés dans la capacité des pays en développement à atteindre les objectifs de développement durable.

**Source : un.org / news.un.org**

Chaque journée internationale représente une occasion d'informer le public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs comme les droits fondamentaux, le développement durable ou la santé. Ces journées permettent au système des Nations Unies, aux pouvoirs publics et à la société civile d'organiser des activités de sensibilisation et de mobiliser des ressources.

**Attipoe Edem Kodjo**



**António Guterres**

même le cours de l'action du lendemain. L'avenir est toujours le problème de quelqu'un d'autre », a-t-il déploré. Selon lui, cette pensée à court terme irresponsable, immorale et contre-productive, rend les problèmes du moment « plus insolubles, plus conflictuels et plus dangereux ». D'où son message, rappelant l'obligation d'agir de manière profonde et systémique, de « cesser de bricoler », et d'opter pour la transformation, au rythme des évolutions rapides de la technologie et du climat.

Evoquant le 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, António Guterres a assuré qu'au 21ème siècle, les droits de l'homme au sens large constituent une feuille de route pour sortir de l'impasse. Ils incluent, a-t-il rappelé, le droit à la paix, démenti par l'invasion russe de l'Ukraine, les risques d'escalade et d'effusion de sang croissants et les risques d'une guerre plus large.

Le secrétaire général a ainsi rappelé les points clés du nouvel agenda

Notant que les opérations de maintien de la paix de l'Onu manquent souvent de ressources et nécessitent une réforme, par le biais de l'initiative Action pour le maintien de la paix+, le secrétaire général préconise une nouvelle génération de missions d'imposition de la paix et d'opérations antiterroristes, dirigées par des forces régionales tels l'Union africaine, dotées d'un mandat du Conseil de sécurité en vertu du Chapitre VII et d'un financement garanti et prévisible.

Alors que 13.000 armes nucléaires sont toujours dans les arsenaux de la planète, il demande aussi de ramener le désarmement et la maîtrise de ces armements au centre des préoccupations, qualifiant d'absurde la nuance prévoyant l'utilisation soi-disant tactique des armes nucléaires. Face à l'évolution technologique, il réclame aussi des mesures telles que l'interdiction internationale des cyberattaques contre les infrastructures civiles et les limites convenues au niveau international

### vie politique constituent l'essence même de la démocratie »

Le secrétaire général

Evoquant le spectre d'une augmentation mortelle des températures de 2,8 degrés celsius, le chef de l'Onu a appelé à mettre fin



des Nations unies a aussi souligné que « la liberté d'expression et la participation à la vie

à la guerre impitoyable, implacable et insensée contre la nature, à l'étouffement des océans

## Découpage électoral

## Pourquoi cette comparaison inopportune avec l'apartheid ?

**L'Alliance nationale pour le changement (ANC) refuse de mettre fin au débat sur le découpage électoral. Cela n'est pas surprenant. Les dirigeants de ce parti de l'opposition ont l'habitude de surfer sur des sujets de ce genre. Mais, que vient chercher l'apartheid dans cette histoire ?**

Ainsi, par l'intermédiaire de maître Isabelle Améganvi, sa vice-présidente, l'ANC a décidé de saisir la Commission nationale des

dès que la CNDH rendra publiques ses observations.

« L'ANC vient par la présente saisir formellement la

en vigueur pour les élections législatives soient corrigées en s'en tenant rigoureusement au poids démographique de chaque région, de chaque circonscription électorale », écrit la vice-présidente de l'ANC.

Mais, une chose attire encore plus l'attention dans cette démarche de l'ANC. Le parti compare le découpage électoral actuellement en vigueur au Togo, à de l'apartheid. Les responsables de l'ANC ont-ils une idée de ce que signifie l'apartheid ? Ils feraient mieux de revisiter l'histoire de l'Afrique du Sud.

S'il y avait apartheid au Togo, un parti comme l'ANC n'existerait même pas et ceux qui se revendiquent de ses idéaux, n'auraient pas le droit de participer à des élections. Vivement la fin de ce débat qui commence à devenir une vraie pourriture.

TM



Isabelle Améganvi

L'ANC, à l'instar des autres partis politiques de l'opposition togolaise, a le droit de donner son avis sur les sujets d'intérêt national. Le parti a d'ailleurs le droit

d'interroger les institutions de la République et leur demander d'intervenir s'il est vraiment convaincu d'avoir raison sur un sujet donné.

droits de l'Homme (CNDH). Mais pour quelles raisons ? Y a-t-il une violation des droits de l'Homme dans cette affaire de découpage électoral ? L'on le saura

CNDH, aux fins d'exiger réparation et de veiller à ce que les disparités et les incohérences relevées dans le découpage électoral actuellement

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

#### BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoé en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

#### LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR:** Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

#### ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN;** Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL: LOYOLA;** Quartier Agoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

#### MANNEQUINAT & HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCY;** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCY;** Tel: 92 27 91 66

#### SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD;** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

#### AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners:** Sise à Cassablanca

[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

#### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT:** Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

**COURS DE CAPOEIRA:** ; Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

**COURS DE ZUMBA:** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**COURS DE ZOOMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél 90 30 38 75

**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine);

Tél : 90 15 39 87

**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86

#### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

#### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)

**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV:** Tél. 22 20 13 20

**TOGO CELLULAIRE:** Tél. 22 22 66 11

**TOGO TELECOM:** Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA;** Tél: 22 23 46 77

**CLINIQUE BIASA;** Tél: 22 21 11 37

**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL;** Tél: 22 25 92 77

**CHU TOKOIN;** Tél: 22 21 25 01

**CHU CAMPUS;** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

**HORLOGE PARLANTE;** Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS:** HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

**GYM FIL«O»PARC** (Agoé Nyivé); Tél: 22 35 18 28

**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

## COMISSÃO DA CEDEAO

## COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation  
ARAA

## ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food  
RAAF

### Avis à manifestations d'intérêt Sélection d'un consultant individuel

#### REPUBLICATION

Projet :	Programme de résilience du système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
Source de financement :	Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale)
N° Accord :	IDA-D923
Méthode de sélection :	Sélection de Consultants individuels
Référence de la sélection :	ARAA/FRSP/2023/SCI/045
Objet :	<b>Recrutement d'un consultant individuel pour la capitalisation de l'expérience d'entreposage et d'entretien des stocks de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire avec les structures nationales de stockage</b>
Date de publication	12 décembre 2023
Date de limite :	12 janvier 2024- à 17H: 00 GMT

1. La Commission de la CEDEAO a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale) pour le financement des coûts du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) et a l'intention d'utiliser une partie du financement pour le paiement des services d'un **Consultant individuel pour la capitalisation de l'expérience d'entreposage et d'entretien des stocks de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire avec les structures nationales de stockage.**
2. Les termes de référence (TDRs) sont accessibles sur le site web (<https://araa.org/vacancies>) de l'ARAA et à travers le lien suivant : [https://araacedeao.sharepoint.com/:f/s/Procurement/EugJjXP9ehFDn0LoNMYvbmYB\\_PgVX4wn4GDh422rhFCQgA7e=wtve5z](https://araacedeao.sharepoint.com/:f/s/Procurement/EugJjXP9ehFDn0LoNMYvbmYB_PgVX4wn4GDh422rhFCQgA7e=wtve5z)
3. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées au plus tard le **12 janvier 2024 - à 17h00 GMT à travers un téléchargement** à l'adresse Dropbox <https://www.dropbox.com/request/LXAb3YF5rPFQsYyvKeak>.
4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) - cc : [ctienon@araa.org](mailto:ctienon@araa.org), [mnakorba@araa.org](mailto:mnakorba@araa.org), [lbarnabo@araa.org](mailto:lbarnabo@araa.org) avec en objet « **SCI045-Capitalisation stockage** ».



## CAN féminine 2024 / Éperviers Dames

## Kaï Tomety justifie l'élimination du Togo

Le Togo ne sera pas au Maroc l'an prochain pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Les Éperviers Dames ont payé le prix fort le 5 décembre dernier, en dépit de leur victoire (2-0) face à la Tanzanie. Au sortir de ce match retour sanctionné par une élimination, la sélectionneuse du Togo, Kaï Tomety, se justifie.

Le deuxième tour des éliminatoires pour la CAN féminine 2024 n'a pas été fructueux pour les Éperviers Dames du Togo. Après une cuisante défaite

rectifier son tir lors du retour le mardi dernier. Hélas. Le but contre son camp de Fatuma Souleimani (67') et d'Odetta Gnintegma (90'+8) n'auront

sélectionneuse Kaï Tomety auront autant de regrets à nourrir avec un penalty raté de la capitaine Afi Woedikou à la 39e minute.

« On a manqué d'efficacité, toujours des erreurs de finition, on a manqué un peu de détermination et un peu de rage de gagner. Voilà ce qui nous a manqué.

nous concerter pour tirer des leçons et faire mieux prochainement. On n'a pas fait beaucoup de matchs pour se préparer contre la Tanzanie et ce n'est pas de notre faute », a déclaré Kaï Tomety en conférence de presse d'après-match.

Pour la technicienne togolaise, les Éperviers féminins ont été prises au piège de l'équipe adverse et se sont beaucoup précipité. « Précipitations sur précipitations, notre circuit préférentiel n'a pas été utilisé. Les filles, dès qu'elles reçoivent la balle, elles veulent directement jouer vers l'avant comme la Tanzanie. Je dirai qu'on est rentré dans le jeu de la Tanzanie. On a beau parlé.

Il fallait faire beaucoup de matchs amicaux pour que les filles soient confrontées à ces genres de situations et pour qu'on puisse les corriger, mais cela n'a pas été le cas, nous sommes désolés. Le championnat ne vient pas au moment où on l'aurait souhaité mais on tire beaucoup de joueuses de notre championnat, quand on n'a pas les moyens de sa politique on fait la politique de ses moyens, nous avons trouvé la stratégie de faire des regroupements en externe pour maintenir les

filles en forme », a dit la sélectionneuse togolaise.

Après le match aller en Tanzanie, « on a travaillé la finition durant 3 séances, mais aujourd'hui on a encore raté des buts. Je dirais tout simplement que le sort est contre nous, ce n'est pas notre chance d'aller à la CAN 2024 et on l'accepte, mais je promets que sur le championnat que la fédération va organiser, nous allons parcourir tout le Togo pour trouver les oiseaux rares qui manquent à notre sélection pour pouvoir faire des remplacements », a confié Kaï Tomety.

Que faire donc pour relever la sélection nationale féminine togolaise ? « Réfléchir et rajeunir l'équipe, on a besoin des joueuses plus jeunes, et jouer beaucoup de matchs pour pouvoir se préparer, il faut multiplier des matchs amicaux lors des journées Fifa pour avoir une idée en tête avant de commencer les prochaines éliminatoires », a-t-elle répondu.

Le Togo dit adieu à la CAN féminine 2024 après sa participation historique à l'édition dernière en 2022.

**Attipoe Edem Kodjo**



**Kaï Tomety**

(3-0) face à la Tanzanie à l'aller le 30 novembre 2023, le Togo a eu l'occasion de

pas suffi aux Jaunes togolaises. Les protégées de la

Et le Staff et mes joueuses, après avoir raté cette deuxième CAN, nous allons

## Football

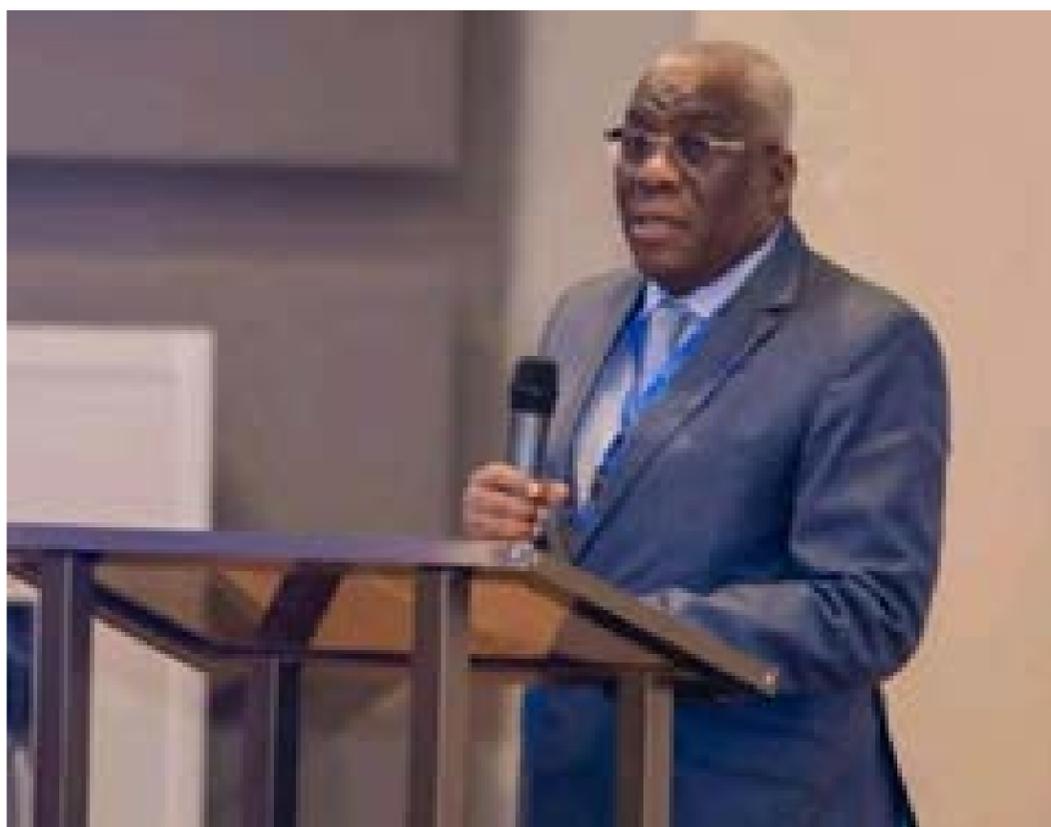
## Le Togolais Espoir Assogbavi intègre le jury d'appel de la CAF

Un autre Togolais se taille une place à la Confédération africaine de football (CAF). Il s'agit du juge Espoir Assogbavi, nommé la semaine dernière, au sein du jury d'appel de la CAF.

À travers un courrier du secrétaire général de la CAF, Véron Mosengo-Omba, « Nous avons le plaisir de vous souhaiter officiellement la bienvenue au sein du jury d'appel de la Confédération africaine de football (CAF). Le Comité exécutif, sous la direction du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, a adopté à l'unanimité une résolution confirmant votre nomination pour une période de quatre ans à compter du 18 novembre 2023 ».

Espoir Assogbavi et ses nouveaux collègues membres du jury d'appel de la CAF auront pour tâches de maintenir l'intégrité et la discipline au sein du football. « C'est avec une immense satisfaction que nous accueillons la nouvelle de la nomination d'un des nôtres au sein d'une institution aussi prestigieuse que la CAF.

Le juge Espoir Assogbavi ne fera qu'élever le standard de justice et d'équité dans le football africain », a réagi Guy



**Espoir Assogbavi**

Akpovy, président de la Fédération togolaise de football (FTF), Actuel président de la

commission de recours de la FTF, Espoir Assogbavi est ainsi nommé pour quatre ans à la CAF.

**Attipoe Edem Kodjo**

## COMISSÃO DA CEDEAO

## COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation  
ARAA

## ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food  
RAAF

### Avis à manifestations d'intérêt

### Recrutement d'un Consultant individuel

Projet :	Programme de résilience du système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
Source de financement :	Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale)
N° Accord :	IDA-D923
Méthode de sélection :	Sélection de Consultant individuel
Référence de la sélection :	ARAA/FRSP/2023/SCI/048
Objet :	<b>Recrutement d'un coordonnateur de l'agenda riz de la CEDEAO pour le FSRP.</b>
Date de publication	<b>12 décembre 2023</b>
Date de limite :	<b>12 janvier 2023- à 17H : 00 GMT</b>

1. La Commission de la CEDEAO a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale) pour le financement des coûts du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) et a l'intention d'utiliser une partie du financement pour le paiement des services d'un **Consultant individuel, Coordonnateur de l'agenda riz de la CEDEAO pour le FSRP.**
2. Les termes de référence (TdRs) sont accessibles sur le site web (<https://araa.org/vacancies> ) de l'ARAA et à travers le lien suivant : [https://araacedeao.sharepoint.com/:f:/s/Procurement/EtXqN6mNhEZDvYYCrovUUYcBvk5fhz0w8F\\_D73i0Z3BqIQ?e=wEtxFK](https://araacedeao.sharepoint.com/:f:/s/Procurement/EtXqN6mNhEZDvYYCrovUUYcBvk5fhz0w8F_D73i0Z3BqIQ?e=wEtxFK).
3. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises au plus tard le **12 janvier 2023 - à 17H : 00 GMT par le biais d'un téléchargement sur Dropbox** <https://www.dropbox.com/request/::NoIRH9bVoY0xmk7Wg4Cb>
4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) cc : [ctienon@araa.org](mailto:ctienon@araa.org), [mnakorba@araa.org](mailto:mnakorba@araa.org), [fbarnabo@araa.org](mailto:fbarnabo@araa.org) avec en objet « **SCI 048-Coordonnateur riz-CEDEAO** ».





REPUBLICAINE TOGOLAISE  
Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Coopération Africaine

Plaisir d'offrir...  
**Foire Aux Cadeaux** 9<sup>ème</sup> Edition  
Venez faire le plein de cadeaux

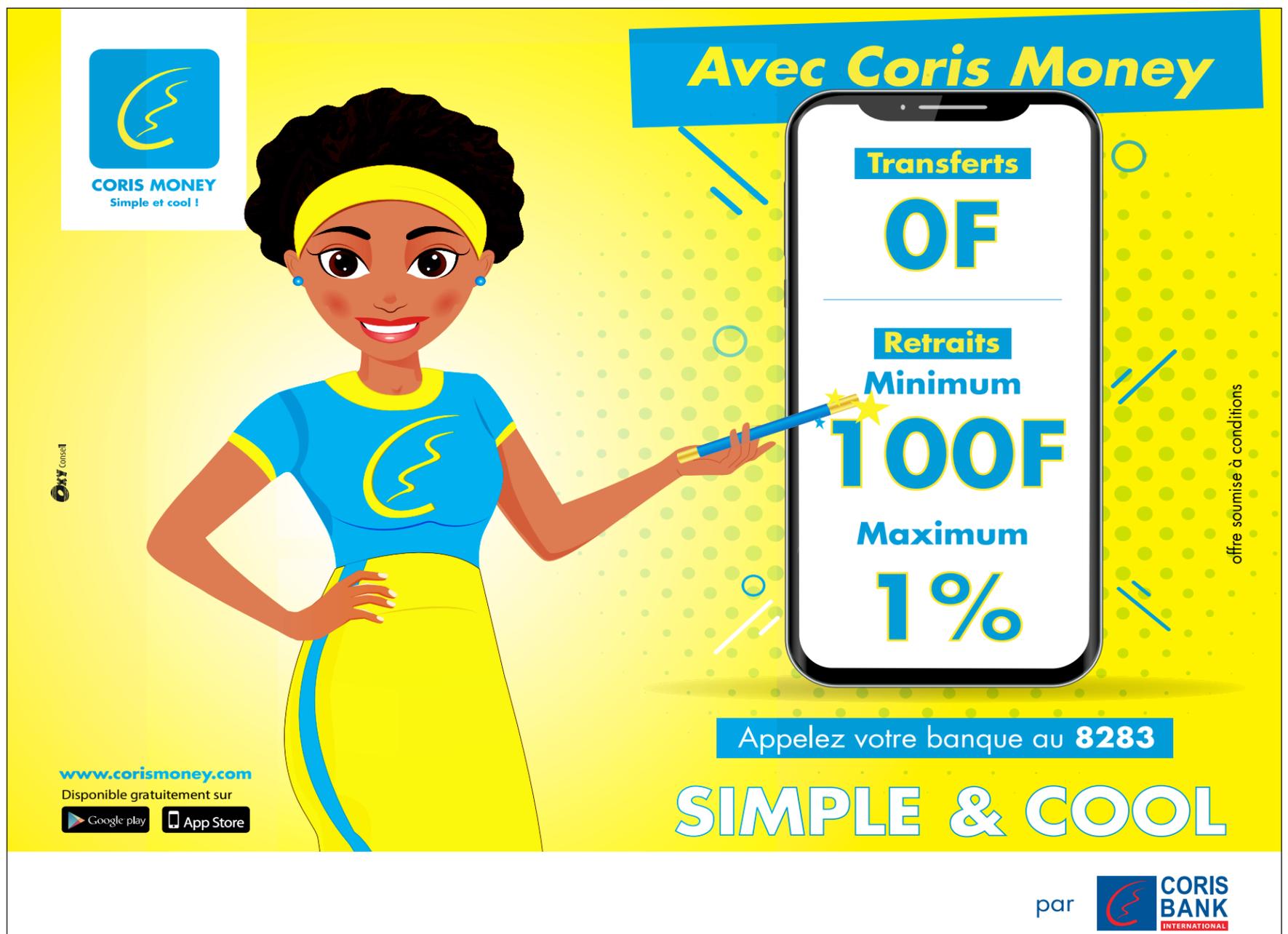
**15.16.17**  
DECEMBRE 2023

**Hôtel 2 FEVRIER**  
HOTEL-LONE  
09H - 21H

Infoline +228 99 44 84 02

**Amis Concept**  
CONSEIL EN CADEAUX  
MANAGEMENT D'ÉVÉNEMENTS  
DESIGN D'EMBALLAGES

AFRICAN LEASE TOGO  
HEYNETINS  
Orabank  
Moov Africa  
NSIA  
Divine Optique  
Lfrri  
Infos  
Claudia Lingerie  
V  
one



**Avec Coris Money**

**Transferts OF**

**Retraits Minimum 1000F**

**Maximum 1%**

Appeler votre banque au **8283**

**SIMPLE & COOL**

**CORIS MONEY**  
Simple et cool !

www.corismoney.com  
Disponible gratuitement sur  
Google play App Store

par **CORIS BANK INTERNATIONAL**

offre soumise à conditions